

La lettre *de* megève

p4 Le **SPA**
des **Sports**

Alpage de **Chevan** :
p10 la double sortie
gagnante !

p20 ZOOM sur
Vis ma station

Telluride-Megève
p24 le trait d'union

MAI / JUIN 2013

Une somme d'Initiatives...

Le climat national actuel est propice aux interrogations et aux doutes. Demain quel avenir pour nos emplois, nos jeunes, notre économie ? Quand les élus nationaux parlent de faire disparaître les emplois saisonniers ce n'est pas la précarité qui est ébranlée dans nos stations de montagne, mais la réalité sociale d'une économie où la saisonnalité est un mode de vie.

Alors que devons-nous faire, nous élus locaux, pour préserver au mieux notre cadre de vie ?

Megève s'investit dans des travaux, dans des chantiers, sources d'emplois et d'activité économique, elle s'inscrit à la 4^{ème} place des stations qui tirent l'investissement sur notre région, un investissement qui profite à tout un territoire.

Megève permet le développement d'activités, Maison Médicale, Maison des Sports, SPA des sports, réhabilitation du Palais des Sports et des Congrès, nouvelles offres de stages sportifs, nouveaux packages tout compris, préservation des zones artisanales dans le cadre de son PLU, afin de renforcer son attractivité, son dynamisme, son tourisme 4 saisons et par conséquent ses emplois.

Megève soutien ses logements, à travers des partenariats pour renforcer l'offre de logements sociaux, avec les services de l'Etat pour l'implantation de logements saisonniers et au travers son propre parc immobilier.

Megève offre des emplois pour ses jeunes, cet été ce sont 100 contrats saisonniers signés avec des jeunes locaux et près de 130 en hiver. C'est aussi la création d'emplois d'avenir et des manifestations autour de la découverte des métiers de la montagne pour faire découvrir nos métiers, leurs spécificités et transmettre l'envie et les moyens de rester aux jeunes générations.

Megève favorise l'activité de ses commerces en rénovant le centre-ville piétonnier, en modifiant cet automne les bornes d'accès pour une plus grande sécurité des piétons et en construisant une politique de stationnement adaptée.

Megève s'engage auprès des entreprises innovantes avec les bureaux de l'innovation et les bureaux de co-working, qui vont permettre à des entreprises de se domicilier sur Megève et de profiter d'un espace de travail partagé.

Megève développe son parc hôtelier, en mettant du foncier à disposition, en facilitant l'implantation de groupes hôteliers et en prévoyant des zones réservées sur son PLU pour l'avenir.

Megève soutient ses agriculteurs et facilite l'implantation de jeunes exploitants. Megève travaille aux côtés des professionnels de la Montagne en soutenant sa SEM des remontées mécaniques et en lui donnant les moyens d'investir.

Il n'y a pas de recette miracle, mais une somme d'initiatives. Chacun peut trouver à y redire, chacun peut ne pas y trouver de satisfaction personnelle, mais le collectif n'est pas la somme des individualismes. Il est aujourd'hui plus que jamais essentiel de participer à l'effort national pour soutenir le développement de notre économie et de nos emplois, ce n'est ni un choix, ni une option, c'est une nécessité pour bâtir un avenir à nos enfants.

Sylviane
Grosset-Janin
Maire de Megève



Le Sommaire

4 à 7 DOSSIER :
SPA des Sports

8 à 9 La Vie Locale

10 & 13 La Vie du
Conseil Municipal

14 à 15 Les Sports

Famille, Enfance
& Éducation **16 & 21**

Mairie Pratique, **22 & 23**
État Civil, Numéros utiles

Portraits & tranches de Vie **24 & 25**

La Vie de la Commune **26 & 27**

Agenda **28**



SPA des Sports



DEEP NATURE
SPA & THALASSO

LE SPA DES SPORTS OUVRIRA PENDANT LA SAISON ESTIVALE, OFFRANT UN PARCOURS FORME BIEN-ÊTRE ET UN ESPACE SOIN ADAPTÉ À L'APRÈS-SPORT AU CŒUR DU PALAIS DES SPORTS ET DES CONGRÈS.

Offre complémentaire à l'activité ski, le palais des sports demeure un pôle d'attractivité majeur pour la commune. La municipalité a souhaité étoffer son offre en le dotant d'un centre bien-être lié à la préparation sportive ou à la détente après sport. Ce SPA, ouvert à l'année, a été pensé pour offrir une véritable offre supplémentaire aux activités du palais. Ainsi des abonnements espace forme / SPA des sports, activités / SPA des sports ou encore espace aquatique / SPA des sports sont disponibles dès à présent. Les personnes possédant déjà un abonnement peuvent faire un ajout SPA sur leur carte.

DEEP NATURE, la montagne une passion

Deep Nature, le délégataire retenu pour 5 ans, est une société basée à Chamonix, créée par Julien Patty, un homme ancré dans la culture "montagne". Son père était guide et il a lui-même exercé la fonction de directeur du club des sports de Chamonix avant la création de l'entreprise Deep Nature.

La personnalité de son fondateur a largement influencé la culture de l'entreprise qui souhaite refléter l'esprit du SPA à la montagne.

Aujourd'hui, la société d'exploitation s'est diversifiée et est devenue leader européen sur son marché. Elle possède 21 SPAS dans le monde, dont 13 dans les Alpes. Les deux dernières ouvertures concernent le Royal Montceau à Paris, élu plus beau SPA du monde, et l'Intercontinental à Marseille. La force de Deep Nature est de savoir s'adapter à son environnement pour proposer un produit sur mesure.

Le SPA des SPORTS : le bien être au cœur du sport

Le SPA des Sports, un concept nouveau à Megève pour préparer votre corps aux activités physiques et sportives, vous détendre après l'effort ou tout simplement vous ressourcer... massages seuls ou en duo, réalisés par une équipe de praticiens(nes) et kinésithérapeutes, destinés à récupérer après l'effort musculaire ou à stimuler les muscles avant

une activité physique : massages sportifs, suédois, spécifiques dos, décontractants et également des soins d'eau comme le massage sous affusion et la balnéothérapie... du sur-mesure selon le sport pratiqué.

Basé sur un concept original, ce SPA reprend certains protocoles de remise en forme inspirés de la Thalassothérapie afin de répondre au mieux à sa clientèle sportive. Les aménagements tels que douche tonique, hammam, sauna, jacuzzi, bassins de détente, salle de repos et tisanerie offrent à la clientèle un complément idéal aux activités proposées au sein du Palais des Sports de Megève. La carte de soin a été élaborée en étroite collaboration avec Algoterm marque pionnière en cosmétique marine.



Les Offres du SPA des Sports

Un travail de concertation et de collaboration a été effectué autour de la réalisation du SPA entre la société Deep Nature, la Commune, l'Office du tourisme et l'ensemble des autres acteurs touristiques pour répondre au mieux aux attentes des usagers et mutualiser cette nouvelle offre afin de garantir une activité à l'année.

Accessible dès 16 ans, le SPA des Sports c'est d'abord un parcours forme et bien-être (jacuzzi, bains, hammam et sauna, tisanerie et espace relaxation) accessible indépendamment des soins :

- **Accès SPA + espace aquatique du palais : 24 €**
- **Carte 10 entrées non nominative : 190 €**

Le SPA propose des formules Lunch & SPA avec déjeuner ou Snack & SPA avec un goûter en partenariat avec le Sport's bar.

Le SPA, c'est également :

- **Des soins** : à partir de 55 € pour un massage sous affusion et 89 € pour un massage sportif de 55 mn.

La découverte du monde du bien être en famille :

- **Mon Premier SPA** (de 6 à 11 ans) : 1^{ère} expérience du SPA au même titre qu'un adulte mais techniquement adapté à l'enfant.
- **Tandem mère-enfant** : Massage en cabine double.
- **Mes premiers gestes beauté** : Apprentissage des premiers gestes beauté pour une adolescente.
- **Glam mains et pieds** : Manucure et pédicure pour les adolescents.

Des packages avec le palais :

- **Forfait saison multi-espaces** : Hiver : 606 € / Été : 440 €
- **Forfait multi-activités** : 1 mois : 309 € / 6 mois : 856 €



Le SPA des Sports, c'est aussi

5 emplois à l'année et des intervenants kinésithérapeutes, ostéopathes et esthéticiennes. Fidèle à son leitmotiv "s'adapter à son environnement", Deep Nature recrute prioritairement des locaux disposant d'une bonne connaissance des particularités du territoire et bien intégrés dans la vie locale. Elle fait appel à des entreprises locales pour l'externalisation de ses besoins.

Un investissement conséquent qui vient compléter la réhabilitation du palais des sports et des congrès. La 2^{ème} phase débutera fin de cet automne début hiver 2013/2014 avec l'aménagement de l'espace aquatique (bassins balnéo forme, parc aquatique intérieur et extérieur...) pour une ouverture prévue été 2015.

Une offre complémentaire au ski pourquoi ?

Au-delà des considérations météorologiques, ce sont avant tout les observations des professionnels de la montagne qui amènent la municipalité à étoffer son offre après ski.

Pourquoi ? Tous les experts s'accordent sur les problématiques inhérentes à l'exploitation des domaines skiables français :

Diminution du temps consacré au ski (désormais 4 heures par jour en moyenne),

Attente réelle d'une variété d'activités en station,

Recherche des services les mieux développés sur place pour notamment pallier les intempéries ou offrir des activités après ski ou aux non skieurs.



Les stations de ski comme Megève sont des stations de première génération dont le marché est arrivé à maturité. Par conséquent la croissance de sa fréquentation reste très faible. Cette faible croissance ne compense ni les charges de plus en plus lourdes dues au vieillissement des parcs, ni l'augmentation des prix des installations (en moyenne un télésiège débrayable en 2000 coûtait 3,1 millions d'euros, en 2010 il coûtait 5,9 millions soit 90 % d'augmentation en 10 ans (source Ministère des Transports), ni l'augmentation des charges fixes liée essentiellement au renforcement des réglementations et des normes qui représentent entre 85 % et 95% des charges totales des sociétés d'exploitation de remontées mécaniques.

Les investissements de confort et de modernisation ne sont pas générateurs de chiffre d'affaires additionnel. Il faut donc travailler pour renforcer l'attractivité du territoire, en fidélisant la clientèle actuelle (nouveau package tout compris, Megève Pass...) tout en allant chercher une clientèle nouvelle, plus lointaine. Megève, comme d'autres stations, doit donc se doter de nouveaux outils pour conforter son dynamisme touristique. Ces outils doivent être pensés pour une ouverture à l'année tout en conservant un équilibre financier nécessaire à leur pérennité.

La Vie Locale ...

La DOTATION au titre de la compensation financière genevoise

Depuis plus de trente ans maintenant, en vue de régler la situation fiscale des frontaliers et d'éviter les doubles impositions, des accords ont été passés entre la France et la Suisse. Ces accords organisent en contrepartie de l'imposition des revenus des travailleurs frontaliers dans un seul Etat, une compensation financière au profit de l'autre Etat sous forme d'une rétrocession d'une partie des impôts ainsi perçus.

Ces frontaliers sont imposés dans le Canton de Genève. Le Canton reverse chaque année une compensation financière au Département de la Haute-Savoie. Cette somme correspond à 3.5% de la masse annuelle des salaires bruts. Toute commune qui a au moins un frontalier sur son territoire bénéficie de cette allocation. Celle-ci est calculée au prorata de ses frontaliers. Le reversement aux communes représente environ 55% de la compensation perçue par le département.

Le terme "**frontalier**" est pris au sens large et recouvre :

- Les travailleurs français & suisses
- Les travailleurs ayant la double nationalité suisse et française
- Les travailleurs membres de l'Union Européenne (U. E) domiciliés en Haute-Savoie.

Les personnes concernées et domiciliées sur Megève sont invitées à se présenter en Mairie, au service de l'état civil avant le 1^{er} juillet 2013 (ou par téléphone au 04 50 21 29 29) afin de vérifier si elles sont inscrites sur la liste établie par l'Office cantonal Genevois de la Population ou aux fins de s'inscrire sur cette liste.

Toute personne désirant s'inscrire à ce titre, doit fournir le numéro de sa carte de travail, sa date de délivrance ainsi que le nom et l'adresse de son employeur.



Observatoire économique

	INDUSTRIE	CONSTRUCTION	COMMERCE DE DÉTAIL	COMMERCE DE GROS	SERVICES TOURISME	AUTRES SERVICES	TOTAL
Combloux	4	58	28	3	33	65	191
Cantamines Montjoie	4	20	33	2	49	47	155
Cordon	2	23	8	0	16	19	68
Demi-Quartier	2	17	9	3	19	49	99
Domancy	7	38	32	4	2	46	129
Megève	20	96	202	15	149	283	765
Passy	40	156	64	24	44	176	504
Praz-sur-Arvi	-	23	22	2	29	55	131
Saint-Gervais-les-Bains	16	85	79	9	129	134	452
Sallanches	86	183	265	76	83	353	1046
	181	699	742	138	553	1227	3540

Source : observatoire économique CCPMB - 1^{er} trimestre 2013.

Une nouvelle aire de jeux

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants est installée à côté des terrains de pétanques derrière l'Eglise. Ce nouvel espace sera prochainement placé sous vidéoprotection pour la sécurité de tous.



Les 10 stations qui tirent l'investissement en France

	INVESTISSEMENT GLOBAL	DÉPENSES PAR HABITANT*
Saint-Bon Courchevel	27,1 M€	13 812 €
Morzine	15 M€	4 955 €
Saint-Martin-de-Belleville	14,6 M€	5 404 €
Megève	14 M€	3 471 €
Tignes	11,9 M€	5 447 €
Saint-Gervais-les-Bains	11,3 M€	1 943 €
Macôt-la-Plagne	8,5 M€	4 689 €
Bourg-Saint-Maurice	8,3 M€	1 026 €
Val d'Isère	7,1 M€	4 229 €
Châtel	7 M€	5 559 €

* Calcul basé sur la population réelle au 1^{er} janvier 2010.
Dossier "finances locales, éco des Pays de Savoie" (n°21/1247).

100 ans de souvenirs

La municipalité a souhaité un bel anniversaire à Solema Mailliet Contoz. Entourée de sa famille, Solema, n'a rien perdu de son dynamisme et de sa jeunesse et c'est avec malice et humour qu'elle a raconté 100 années d'une vie active à Megève.



La plaquette "Activités été 2013"

La plaquette activités été 2013 est disponible ! Consultez-la sur notre site internet www.megeve.fr ou demandez-la en Mairie, Megève Tourisme ou Palais des Sports.



Un accès aux Écoles sécurisé !

Afin d'assurer la sécurité et améliorer la dépose des enfants au niveau de l'Ecole Henri-Jacques le Même et du collège Emile Allais, une aire de retournement sera créée cet été durant les vacances. Cette aire permettra une dépose minute pour les parents tout en sécurisant la circulation aux alentours des groupes scolaires.

Megève Pass ÉTÉ

Les Megève Pass sont disponibles auprès de Megève Tourisme, des caisses du Palais des Sports et des remontées mécaniques et sur le site internet : www.megeve-reservation.com et forfaits.megeve.com

Différentes formules : pack sports loisirs, pack SPA détente, 3 jours, 5 jours, 6 jours, 7 jours ou saison... Les Megève Pass sont en vente. Renseignements : Renseignements auprès de l'Office du Tourisme au +33 (0)4 50 21 27 28

L'Orgue s'accorde

L'orgue de l'église Saint Jean-Baptiste a été accordé fin mai. C'est la maison Kern, fabricant de l'instrument, qui s'est chargée des différentes opérations d'entretien : réglages de la mécanique, accord partiel des fonds, accords des anches et vérification moteur. Cette visite qui a lieu annuellement est un rendez-vous privilégié entre l'organiste et les facteurs d'orgues.

Pour mieux connaître l'orgue, des visites seront organisées aux journées du patrimoine (14 et 15 septembre 2013). Les organistes présents pour l'occasion seront ravis de répondre à vos interrogations.



MEG'BUS

Les Meg'Bus fonctionneront du 29 juin au 1^{er} septembre 2013.

Du 23 au 28 juillet 2013 en raison du Jumping International de Megève - Edmond de Rothschild, les Meg'bus ne desserviront pas le Jaillet, une dépose au rond-point du Palais des Sports est prévue.

La Vie du Conseil municipal

Alpage de Chevan : la double sortie gagnante

La Commune, le C.C.A.S., la Maison de Retraite et la S.E.M. des remontées mécaniques de Megève sont d'importants propriétaires d'espaces pastoraux. L'alpage de Chevan qui appartient à la Commune de Megève, est situé sur la Commune de Praz-sur-Arly, en zone A.O.C. Beaufort. Il avait fait l'objet d'une convention pluriannuelle de pâturage renouvelée à plusieurs reprises. Libre de toute occupation à partir de l'été 2013, il alimente de nombreux débats au sein du Conseil Municipal, depuis plusieurs mois.

Dans la logique de sa politique agricole affirmée, la municipalité souhaite la préservation de l'usage pastoral de cet alpage, avec la volonté de conserver vivants notre savoir-faire et nos spécificités d'élevage de montagne.

Le bâtiment, tout comme celui de la Butte, nécessite d'importants travaux qui ne seront pas couverts par le montant des locations. Aujourd'hui le montant de ces travaux est estimé à 300 000 € ne présageant en rien de l'évolution des mises aux normes futures. Un dossier de subvention a été préparé conjointement par la Commune et la Société d'Economie Alpestre, afin d'en atténuer le coût. Dès cet automne des travaux seront réalisés à hauteur de 100 000 €.

Une famille d'exploitants agricoles a proposé à la Commune de reprendre en location l'alpage de Chevan en contrepartie de la location de ses propres parcelles de terrain constructibles situées à proximité du Palais des Sports.

Le bail pour Chevan ne serait pas signé "intuitu personae" avec les exploitants mais via un groupement foncier pastoral, ou toute autre structure, garantissant ainsi la vocation agricole de cet alpage. Ces exploitants réaliseraient production fromagère et vente sur place. Les bâtiments de la Butte ne sont pas concernés par ce bail.

Par ailleurs, le parking du Palais des Sports et les terrains attenants jusqu'aux courts de tennis représentent un lieu idéal pour les organisations de grandes animations qui nécessitent beaucoup de foncier. Les organisateurs se sont provisoirement installés sur des parcelles constructives voisines appartenant à des privés dans l'espoir qu'elles ne seraient pas construites à court terme. Cette situation demeurerait précaire du fait de leur constructibilité.

En 2008 la Commune a préempté une de ces parcelles qui avait été mise en vente pour des projets immobiliers individuels, parcelle stratégique, pour pouvoir y développer des lits hôteliers et un parking souterrain complémentaires à l'offre du Palais des Sports.



Les parcelles proposées par la famille d'exploitants permettraient de récupérer un espace indispensable à l'organisation de ces manifestations : Jumping, Grande Odys-sée, SIAM, journées de l'Alpage, cirques, Time Megève Mont-Blanc...

Cette négociation a donné lieu à l'intervention du Service des Domaines qui a fait une estimation de la valeur foncière de chacun des biens. La Commune propose d'acquérir en pleine propriété 500 m², les 2 500 m² restant seraient loués sur 50 ans.

“ Pour ma part, pour l'intérêt général et dans le respect de ceux qui ont jours après jours, années après années et siècles après siècles construit notre commune, je considère que la négociation en cours qui permet à la Commune de rester propriétaire de son foncier, tout en maintenant une dynamique touristique événementielle et de générer des lits hôteliers associés à la réhabilitation du Palais des Sports et de permettre à des professionnels de l'agriculture d'exploiter ce bel alpage, est une double sortie gagnante.

J'é mets le vœu que sur le territoire de Megève, des alpages actuellement peu valorisés retrouvent une nouvelle dynamique avec l'arrivée de jeunes exploitants agricoles motivés, formés et pleins d'ardeur et de passion. ”

Sylviane Grosset-Janin
Maire de Megève

du groupe Tribune majoritaire

Eliane JIGUET, Maire Adjoint, déléguée à la famille, l'enfance et l'éducation.

« La réforme des rythmes scolaires va se mettre en place à la rentrée 2014 pour les écoles de la CCPMB. A Megève, nous avons choisi de travailler dans la concertation pour proposer une organisation qui réponde au mieux à l'intérêt de l'enfant tout en respectant des coûts de fonctionnement acceptables. Après la présentation aux élus de la CCPMB le 30 janvier, une première rencontre, le 26 février, avec Madame l'Inspectrice de Circonscription et les Directrices et Professeurs des écoles publiques et privées a été organisée. Elle a été suivie, le 16 avril, d'une séance de travail en présence des partenaires de l'école (Club des Sports, Ecole de Musique, Palais des Sports, Parents d'élèves), des Enseignants et de Madame l'Inspectrice.

Les grands principes ont été présentés (45 min de temps périscolaire à répartir dans la journée en contrepartie d'une demi-journée supplémentaire d'enseignement). Plusieurs organisations sont possibles, un questionnaire a donc été remis à l'ensemble des parents d'élèves des écoles primaires publiques et privées de Megève. Le résultat de cette enquête sera présenté le 11 juin en réunion plénière. Notons par ailleurs que l'école privée St Jean Baptiste réfléchit également à une organisation.

Cette réforme importante est complexe à mettre en place puisque si elle s'impose aux établissements publics elle laisse une plus grande latitude d'organisation en matière de calendrier scolaire aux établissements privés. Or à Megève, les enfants des deux établissements participent aux mêmes activités sportives ou culturelles, il en est de même pour les enfants des communes environnantes.

Nous avons donc rencontré les élus des communes de Combloux, Demi-Quartier et Praz sur Arly. Une réflexion est menée, un consensus s'organise pour travailler tous dans la même direction, avec une même priorité un intérêt commun pour la qualité de vie de nos enfants en pays de montagne. »

Expression politique...

Tribune du groupe minoritaire

Le débat, la liberté d'expression et la transparence sont-ils encore possibles à Megève ?

Un vote à bulletins secrets bafoué par le conseil municipal.

Un projet de PLU difficilement consultable donc difficilement discutable.

Un diagnostic plus que flou sur la santé de la SEM.

Une dérive aventurière atteignant 31 Millions d'euros au Palais des Sports.

Une course folle aux réalisations en fin de mandat.

Nous vous laissons seuls juges de la situation actuelle.



Extinction des lumières pour les vitrines et bâtiments non résidentiels à partir du 1^{er} Juillet

Afin de réduire la consommation électrique et les nuisances lumineuses, l'Etat souhaite limiter l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, soit ceux accueillant des activités tertiaires (commerces, hôtellerie, restauration, transports, entrepôts, bureaux, locaux : d'enseignants, de santé, de sports, de loisirs, de culture...).

L'arrêté du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie du 25 janvier

2013 doit permettre de réduire l'empreinte de l'éclairage artificiel sur l'environnement nocturne. Selon lui, cette mesure évitera le rejet de quelques 250 000 tonnes de CO² par an. L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie estime, quant à elle, la réalisation d'une économie de 2 térawattheures par an, ce qui correspond à la consommation électrique annuelle de 750 000 foyers.

C'est ainsi, qu'à compter du 1^{er} juillet 2013, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à 750 € d'amende pour le commerçant ou l'exploitant du bâtiment, l'éclairage nocturne de ces bâtiments non résidentiels devra respecter les prescriptions de l'arrêté du 25 janvier 2013.

Une plaquette d'information est disponible à l'accueil de la Mairie.

Arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels

(JO du 30 janvier 2013)

Cet arrêté recouvre à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur de ces bâtiments et l'illumination des façades des bâtiments.

Cette limitation de l'éclairage est applicable à compter du 1^{er} juillet 2013 de la manière suivante :

- Les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel seront éteints 1 heure après la fin de l'occupation des locaux,
- Les illuminations des façades seront éteintes au plus tard à une heure,
- Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt,
- Les illuminations des façades des bâtiments ne peuvent être allumées avant le coucher du soleil.

Cet arrêté s'inscrit dans la démarche globale de transition énergétique fondée sur la sobriété, l'efficacité et le développement des énergies renouvelables.

Dans ce contexte et afin de se conformer à cette nouvelle exigence, la Commune réalise actuellement un état des lieux de l'éclairage artificiel des bâtiments communaux et souhaite initier une réflexion générale sur cette question des nuisances lumineuses.

Les Sports

RÉSULTATS DE LA SAISON HIVER 2012/2013

Clément PARISSÉ [Ski de Fond]

4^{ème} aux Championnats du Monde Juniors à Liberec.

3 Victoires en Coupe d'Europe Juniors et vainqueur du classement final.

Champion de France Junior.

Benoît CHAUVET [Ski de Fond]

Vainqueur Transjurassienne Marathon FIS Cup (76 kms).

2^{ème} du Classement général du Marathon FIS Cup.

Anthony BENNA [Ski Freestyle]

5^{ème} et 8^{ème} en Coupe du Monde aux USA.

Sélectionné pour les Championnats du Monde à Voss NOR.

Arnaud BURILLE [Ski Freestyle]

8^{ème} en Coupe du Monde à Sotchi.

Sélectionné pour les Championnats du Monde à Voss NOR.

Camille CABROL et Johann SEIGNEUR

[Ski Freestyle]

Vainqueurs de la Coupe d'Europe de ski de Bosses.

Sélectionnés pour les Championnats du Monde Juniors.

Louis SCHIELE [Ski Alpin]

Podium à La TOPOLINO, aux Championnats de France et aux Coq d'Or.

La section ski de Fond [Ski Alpin]

termine 3^{ème} du Championnat de France des Clubs.

Avec CHAUVET / PARISSÉ / ALLARD / LEFEBVRE.

L'équipe U13 Hockey termine 2^{ème} en Finale

de Ligue Rhône-Alpes.

Blessures pour **Albert BEDOUET** en janvier et **Aurélié MARCHAND** fin août.

Genoux pour les deux !

Collège Emile Allais : Hommage à un champion !



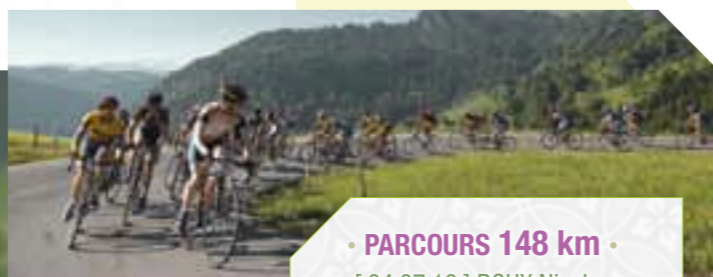
C'est avec la même conviction que la Direction du collège, représentée par Véronique Bénac, Chef d'établissement, le Président du Conseil Général, Christian Monteil, Sophie Dion, Députée, Francis Bianchi, Sous-Préfet de Haute Savoie, Jean-Louis Mivel, Membre de la Commission Permanente et Président de la Commission Education, Jeunesse du Conseil Général, Georges Morand, Conseiller Général, Sylviane Grosset-Janin, Maire de Megève, Christian Bovier, Directeur Académique des Services de l'éducation nationale Haute Savoie, Kathleen, Karen et Mireille Allais, ont rebaptisé le samedi 25 mai dernier le collège de Rochebrune, collège Emile Allais en présence des collégiens et de leurs parents.

Emile Allais avait comme conviction, "regarder devant en cultivant chez nos jeunes générations l'audace des nouvelles conquêtes". Il semblait évident pour la Direction du collège comme pour la municipalité de conjuguer les jeunes générations avec ce Megevan, ce précurseur, cet inventeur, avec l'homme qui a su apprivoiser la neige et la magnifier. Cette inauguration fut l'occasion pour les jeunes collégiens de rendre hommage à ce champion.

Notre champion



INFO :
CROSS
des **CRETES**
à Megève le 4 août 2013.



• PARCOURS 148 km •

[04:07:18] ROUX Nicolas
[04:11:45] COMPARAT Alban
[04:13:30] SARLIN Jean-Noel

• PARCOURS 107 km •

[02:56:08] PARIS Graziano
[02:56:14] NOVEL Guillaume
[02:58:03] GRENAT Gabriel

• PARCOURS 80 km •

[02:10:21] FIARD Romain
[02:14:33] JARVIS Robin
[02:15:50] THOMAS John

La Time Megève

Famille, & Enfance & Éducation

Je découvre mon école...

Le jeudi 16 mai 2013, les petits Malins de la Grande Crèche se sont rendus à l'école maternelle Henry Jacques Le Même. Ils ont pu visiter et prendre une petite collation dans la salle de restauration scolaire, puis faire la connaissance de leur future enseignante, de l'ATSEM et découvrir les salles d'activités.

L'adaptation a été **joyeuse et rapide**. Les enfants ont décoré à l'aide de gommettes un support photos, et sont revenus à la Grande Crèche les yeux remplis d'étoiles tous impatients de revoir rapidement leur prochaine maîtresse Marie-Françoise...

Une nouvelle rencontre est prévue **le lundi 10 juin 2013** avec les 15 petits Malins qui feront leur rentrée scolaire en septembre.



Sécurité routière avec les CM²

Lundi 3 juin, les enfants de la classe de CM2 ont eu l'intervention d'un gendarme sur la sécurité routière. Ainsi ils ont pu apprendre que :

En bus, il fallait s'attacher dès lors qu'il y a des ceintures, ne pas se lever pendant que le bus est en marche.

En voiture, il faut avoir 10 ans et mesurer plus d'1 m 35 pour être devant. La ceinture doit être placée sur le plat de l'épaule pour être bien mise. Il ne faut pas laisser d'objets sur la banquette ou sur la plage arrière car en cas d'accident, l'objet devient un projectile dangereux. Par exemple, une pièce de 1€ posée sur la plage arrière. En cas d'accident à une vitesse à 80 km/h, cette pièce se transforme en un objet de 10 kg et peut assommer le conducteur.

À pied, il ne faut ni s'arrêter sur le passage piéton, ni courir dessus. Les piétons doivent toujours marcher à gauche quand il n'y a pas de trottoir.

À vélo, il faut rouler sur la route à partir de 8 ans et quand on a moins de 8 ans, on doit rouler sur le trottoir.

Land'art aux écoles...

Lundi 27 mai, les élèves de CM2 ont travaillé avec Annie sur le Land Art car ils ont en charge d'embellir le jardin avec des productions d'arts plastiques. En classe, ils ont déjà défini ce qu'étaient l'Art et le Land Art. Puis ils ont regardé dans des livres quelques œuvres d'artistes.

Ils sont retournés dans les jardins pour ramasser des objets naturels et ont laissé courir leur imagination.

Des photos ont permis d'immortaliser le travail des enfants car **cet art est éphémère...**

Tournois Teen House + Animation DJ

Espace convivial ouvert tout l'été, la Teen House ouvre ses portes le samedi 15 juin à 14 heures !

Mini-golf, baby foot, jeux de société, tournois de street soccer... Les petits comme les plus grands peuvent pratiquer gratuitement un grand nombre d'activités organisées par un animateur présent sur place !

Le bar sans alcool sera l'occasion de se retrouver entre amis pour discuter tout en profitant de la terrasse et de la connexion Wifi gratuite.

Deux grand tournois de street soccer auront lieu sur le city stade les 14 juillet et 15 août.



Des oiseaux aux mille couleurs !

Rencontre avec **les oiseaux** au service enfance

Le mercredi 19 juin 2013, le service petite enfance de Megève aura le plaisir de recevoir "l'Amicale Ornithologique du Mont-Blanc" pour le plus grand plaisir des enfants. Des oiseaux de toutes les couleurs et de toutes les tailles leur seront présentés par petits groupes. Une occasion de s'émerveiller tout en sollicitant les sens de la vue, de l'ouïe, du toucher et de la parole.



Stages et loisirs vacances d'ÉTÉ

Comme chaque année, la ville de Megève propose aux enfants des stages durant tout l'été.

Qu'ils soient sportifs, culturels ou artistiques, les stages organisés correspondront forcément à vos enfants !

Cette année, la "zumba" s'invite au programme, accompagnée, entre autre, par le cirque, l'escalade, la photographie, l'acrobatie, la poterie et bien d'autres encore !

Pour les ados, le programme est également bien rempli avec également l'arrivée de la zumba et un nouveau stage freestyle toujours plus aérien et rigolo ! Bien entendu, les stages aqua max et aéro max sont toujours de la partie.

Les réservations seront ouvertes à partir du 10 juin au kiosque du service jeunesse et sports du Palais des Sports ! Pensez à vous inscrire : les places sont limitées...

Renseignements & inscriptions
au +33 (0)4 50 21 59 09

Le Bafa à Megève

11 jeunes de la région, dont 3 agents communaux (ATSEM, agents du périscolaire) ont participé à la formation initiale pour la préparation au Bafa (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) au cours des vacances de printemps.

La formation dispensée par l'UCPA a pour objectif de renforcer les compétences de nos personnels. Demain avec la refonte des rythmes scolaires ils devront proposer des activités pédagogiques complémentaires au sein des écoles et élargir leurs domaines d'intervention. Cet été l'Accueil de Loisirs de Megève donne la priorité d'emplois à ces jeunes stagiaires qui devront valider 14 jours de formation pratique.

Nettoyage des sentiers par les écoliers

Le mardi 14 mai, les enfants des écoles Henry Jacques le Mème et St Jean Baptiste ont participé au nettoyage des sentiers avec l'aide des services techniques. Les commentaires des enfants au retour de cette journée, témoignent leur agacement sur leur découverte :

"Les personnes qui ont jeté ces déchets sont sales !!!!"
Erwan

"J'étais content qu'on ramasse tous ces déchets, parce que la nature est plus belle quand il n'y a pas de déchets."
Shanouk

"J'étais surpris qu'il y ait autant de saletés ! C'est un peu bête car la nature n'est pas une poubelle ! J'étais en colère."
Axel

"J'étais déçue de voir tous ces déchets, c'était dégoûtant. À l'entrée on avait l'impression d'être dans une poubelle."
Maëline

"J'étais content car cela peut influencer d'autres gens à faire attention."
Gino

"J'étais dégoûtée de voir tous ces déchets dans la nature. Ce serait bien de faire cela tous les ans."
Anna

"J'étais satisfait de voir que c'était propre après."
Evan

"J'étais révolté de voir que des gens cachent tout sous les escaliers."
Lenny

"J'étais en colère car les gens jetaient partout des déchets alors qu'il y avait des poubelles un peu partout."
Titouan

"J'étais triste car la nature est une belle chose et que c'est bête de la gâcher."
Julia

"Le pire c'est que dans ces déchets il y avait des objets que l'on pouvait réutiliser : gants, bonnet..."
Cyprien

"J'étais enragé de voir tous ces mégots par terre."
Bryan

Nouveau

Pour les plus grands, un mini-camp au festival du Grand-Bornand

"Au Bonheur des Mômes"

a lieu du 27 au 30 août.



À L'ACCUEIL DE LOISIRS & AU PALAIS DES SPORTS POUR L'ÉTÉ 2013

Quel rapport entre la montagne et les arts de rue nous direz-vous ?

Au premier abord, il n'y en a pas. Mais la montagne associée à la rue permettra aux jeunes de vivre le temps d'un été à l'extérieur et de s'éloigner des écrans qui envahissent leur quotidien. Ce sera l'occasion pour eux d'évoluer sur le street soccer, trouver son équilibre sur le slickline (câble lisse), pratiquer les arts du cirque et se déhancher sur la Zumba.

Les jeunes seront également initiés au Slam. Art de rue par excellence, cette discipline faite de poésie et d'image trouvera tout son sens en montagne, milieu naturel riche en source d'inspiration pouvant donner libre cours à des créations, toujours avec l'aide de leur équipe d'animation.

Les jeunes apprendront à peindre des fresques sur de grands panneaux avec des peintures écologiques et exposeront leurs œuvres dans le village. Sur les conseils de leurs animateurs, des défilés artistiques et des chorégraphies improvisées seront organisés dans les rues de Megève, il s'agira de "la Poya des enfants".

Des casquettes blanches seront décorées par les enfants avec leurs prénoms et des icônes montagnardes : vaches, papillons, fleurs, champignons, edelweiss... Des spectacles de marionnettes se produiront dans la cour du centre de loisirs.

Pour ponctuer leurs vacances, les jeunes participeront à des activités fortes en sensation (accrobranche, luge d'été) et en découverte (pique-nique en montagne, land art, grands jeux, visite à la ferme, balade en poney).

En résumé, **un été dynamique et créatif** attend nos petits vacanciers.

Les fêtes de fin d'année scolaire...

• **Fêtes de fin d'année** aux écoles et au Palais des Sports

• **Olympiades à l'école HJLM** le mardi 2 juillet au stade de foot de Megève

• **Fête à l'école maternelle HJLM** le samedi 29 juin

< Fête de fin d'année à l'école Saint-Jean Baptiste.



DANSE ÉCLAIR au service "Restauration"

• Le Service Restauration propose aux élèves **POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE LE VENDREDI 21 JUIN** (suivant météo) une danse éclair sur la cour de la Fondation Morand Allard. Les élèves du primaire de l'école Henry Jacques le Mème reprendront la chorégraphie créée lors du camp américain organisé en Avril par Sylvie Rebet. Tous les élèves des écoles élémentaires et maternelles et les collégiens sont invités à participer entre 12h et 12h30.

Cet événement réclamé par les jeunes en commission scolaire est une récompense qui clôturera l'année scolaire 2012-2013.

INSOLITE !



• À l'occasion **DU PRINTEMPS BIO** la semaine du 3 au 7 Juin, une dégustation de pain différent a été proposée (Lin, Céréales, Sésame, Noix).

• Le service de restauration poursuit son **PARTENARIAT AVEC L'ABATTOIR DE MEGÈVE**, le jeudi 6 juin un émincé de bœuf provenant d'Arbusigny (74) sera servi aux enfants.

• À l'initiative de M^{me} Marty en commission restauration, le service propose **AUX PARENTS DE VENIR PARTAGER LE DÉJEUNER AVEC LEUR ENFANT**, un midi à leur convenance, tarif préférentiel à 6,90 €.

Une dizaine de parents se sont donc inscrits auprès du service restauration au 04 50 21 24 14 pour le mois de juin, principalement chez les maternelles.

Rythmes scolaires

Retour sur l'enquête et réunion partenaires le 11 juin 2013

L'organisation des temps scolaires pour la rentrée 2014 est étudiée avec l'ensemble des intervenants de la communauté éducative. Afin de préparer au mieux les temps d'éducation et les temps libres des enfants, des enquêtes ont été distribuées dans les écoles.

Les réponses seront rendues publiques lors de la prochaine rencontre des différents partenaires, le mardi 11 juin 2013 à 18h à l'auditorium du Palais des Sports.

Vis ma Station

(2^{ème} saison)



LE LUNDI 22 AVRIL DERNIER S'EST DÉROULÉE LA 2^{ème} ÉDITION DE L'ÉVÉNEMENT "Vis ma Station". PLUS D'UNE QUARANTAINE DE JEUNES ENTRE 12 ET 18 ANS ONT AINSI EU L'OPPORTUNITÉ, DURANT TOUTE UNE JOURNÉE, DE PARTAGER LE QUOTIDIEN DES PROFESSIONNELS DE LA MONTAGNE.

Une découverte sur le terrain

Après une présentation du déroulement de la journée et des différents ateliers proposés, un déjeuner buffet attendait les jeunes participants qui ont pu ainsi discuter et apprendre à se connaître. C'est par groupe de 5 et accompagnés d'un ambassadeur ou d'un agent de la Commune, que les jeunes se sont rendus en car sur le site de la Côte 2000 en début d'après-midi.

Une simulation d'accident de ski mis en scène par les professionnels a permis de comprendre le fonctionnement d'un secours en montagne et de rappeler les consignes de sécurité.

À la suite de cette mise en scène, c'est avec émotion que les jeunes ont pu se diriger sur le premier atelier... Une dizaine de chiens de traîneaux attendaient avec impatience les participants et leur Musher, a pu expliquer par petits groupes les réalités de son métier et les caractéristiques de ses chiens. Attentifs, les jeunes

participants ont terminé l'atelier par une canirando.

Ils sont ensuite partis à la découverte des dameuses, assis au volant, du métier de pilote et de mécano dans les hangars de l'altiport et dans les cockpits, des pisteurs secouristes, des guides de haute montagne et accompagnateurs en raquettes ou en cordée, des moniteurs, des pisteurs artificiers et enfin du PGHM venu expliquer les techniques de mouflage (recherche avalanche)...

Une après-midi riche en émotion pour des jeunes qui ont pu manipuler, découvrir et s'initier aux métiers de la montagne et pour des professionnels ravis de communiquer leur passion.

Une fin de journée festive

À l'issue de cette journée riche en découvertes, les participants étaient conviés à un "after-work" sur le thème de la moustache. DJ, apéro dînatoire, boissons... un moment festif avec le port de la moustache obligatoire ! Une belle façon de clôturer cette incroyable journée.

À un âge où l'orientation est primordiale, la municipalité souhaite sensibiliser les plus jeunes aux métiers de la montagne, dont ils connaissent parfois peu ou mal le quotidien et ainsi rappeler la diversité des métiers accessibles sur notre territoire et leur donner l'envie et les moyens de rester.

La municipalité remercie tous les professionnels de la montagne qui ont su donner de leur temps pour la réussite de cette journée : Pierre Dalla Libera, Jonathan Nachon, Bob Chesney, Gilles Austin, Jacques Brun, Luc Bertolot, Sébastien Heckmann, Vincent Fournier, Adrien Socquet Clerc ; un grand merci également aux ambassadeurs pour leur accompagnement : Lucile Chenu, Françoise Hauptmann, Jean-Marie Verdet, et Gérard Marquet. Sans oublier les agents municipaux : Eric Naud, Jean Marc Maurice, Laurent Scariot, Michelle Marin, Véronique Frémondrière, Nadine Bottollier-Curtet, Emilien Perrier et Didier Simon. Enfin un merci particulier au groupe Ice Watch pour les lots qu'ils nous ont offerts.



Cet été : les mardis **23 juillet & 13 août**

"Vis ma Station" propose des animations pour les 12 - 18 ans, pour découvrir les spécificités des métiers de la Montagne et du territoire de Megève.

Cet ÉTÉ, toute l'équipe de "Vis ma Station" a préparé un jeu grandeur nature pour venir à la rencontre des professionnels et partir à la découverte de Megève à travers des énigmes et des défis inattendus...

Des cartes, des codes à déchiffrer, des indices à trouver, des défis à relever...

"Vis ma Station" prend ses quartiers d'été...

Seras-tu à la hauteur ?

Et aussi : Une journée découverte "les coulisses d'une station" sera organisée durant les vacances d'automne et "Vis ma Station" découverte des métiers de la montagne reviendra en janvier 2014.



Mairie Pratique, & État Civil, Numéros Utiles

Mairie de Megève

Du lundi au vendredi
(8h - 12h / 13h - 17h).

mairie.megève@megève.fr
www.megève.fr

• Permanence ÉTAT CIVIL :

Le samedi (9h - 12h).

• URBANISME :

Du lundi au vendredi (9h - 12h).

Tél. +33 (0)4 50 93 29 29

Police Municipale

Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• OBJET TROUVÉS :

Tél. +33 (0)4 50 93 29 22

• INTERVENTIONS D'URGENCE :

Tél. +33 (0)6 16 58 03 87

Régie Municipale des Eaux

Tél. +33 (0)4 50 91 09 09

Palais des Sports

Tél. +33 (0)4 50 21 15 71

• Service ACTIVITÉS JEUNESSE et SPORTS :

Tél. +33 (0)4 50 21 59 09

• HALTE GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS Service ENFANCE :

Tél. +33 (0)4 50 58 77 84

Gendarmerie & secours en montagne

Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou +33 (0)4 50 91 28 10

Pompiers

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU Tél. 15

EDF Tél. 09 69 32 15 15

Bureau de Poste

Du lundi au vendredi (9h - 12h15
et 14h - 17h) et samedi (9h - 12h)
Tél. +33 (0)4 50 93 26 81

La Déchetterie

Horaires : Ouverte tous les jours de 8h15 à 18h15
(fermée de 11h45 à 13h30). Fermée les dimanches.

212, route de Praz sur Arly - 74120 Megève
Tél. +33 (0)4 50 21 26 05

Types de déchets acceptés :

Batteries, huiles végétales, huiles de vidanges, pneumatiques, bois, cartons papiers, incinérables, encombrants, verre, ferraille, gravats, déchets verts, déchets ménagers spéciaux et capsules de café aluminium, bouteilles de gaz vides, radiographies médicales ainsi que les textiles.

Le Marché hebdomadaire

Vendredi matin sur le parking de l'autogare
et dans les rues du village.



Stationnez malin

Guide du stationnement "Été/Automne 2013" : disponible
sur le site internet, en Mairie ou sur demande auprès de

Megève Parking - 149, chemin des grandes sources - 74120 Megève
Tél. + 33 (0)4 50 21 26 05 / Réservation par tél. + 33 (0)4 50 21 18 30

Les ventes en ligne seront accessibles dès cet automne sur
www.megève.fr. Les cartes à décomptes sont disponibles à
la réservation sur www.megève-reservation.com !

Les Défibrillateurs automatisés externes

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté caisse)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève, place de l'Église



Accès WiFi gratuit

Mairie, Médiathèque
Gare routière, Palais des
Sports, Megève Tourisme, Place de la
Mairie, Gare d'arrivée téléphérique
Rochebrune, Parking Palais des Sports,
Chalet de la Plaine, Patinoire centrale,
Altiport, Tour Magdelain, Bureaux de
l'innovation/coworking, Musée de Me-
gève, Musée de l'Hermitage & Fonda-
tion Morand Allard.

Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi.

Maintenant en ligne

La police municipale propose un formulaire en ligne disponible sur le site internet
pour vos démarches concernant :

1. Objet perdu / trouvé
2. Animal perdu / trouvé
3. Démarchage douteux
4. Stationnement gênant
5. Constatation de pollution
6. Opération "tranquillité vacances"
7. Signalisation de départ en montagne

L'opération tranquillité vacances permet de signaler à la police municipale vos
absences pour renforcer les patrouilles dans certains secteurs.

Vous partez en montagne, seul ou à plusieurs ? N'hésitez pas à nous signaler
votre départ et votre itinéraire pour une meilleure sécurité !

Connectez-vous sur www.megève.fr



L'État-Civil...

Les NAISSANCES

Le 2 mai 2013 à Sallanches,
Romain GAUDICHE

Le 5 juin 2013 à Sallanches,
Tom GRILLET CORNU

Le 12 juin 2013 à Sallanches,
Tessa VANET

Les MARIAGES

Le 6 avril 2013,
Sidney BOUVIER
& Christine DUBAS

Le 13 avril 2013,
Raymond SANCHIS
& Ismahane ASLOUNE

Le 19 avril 2013,
Philippe ORSET-BLANC
& Michèle PÉLICAN

Le 4 mai 2013,
Mathieu GOTTARDI
& Victoire FERRARI

Le 25 mai 2013,
Thibault ROBIN
& Tiphaine PUY

Le 6 juin 2013,
Julien MORAND
& Anne FORESTIER

Le 15 juin 2013,
Hugo LECLERE
& Michaëla BAYOT

Le 22 juin 2013,
Arthur JAEGER
& Alexandra GOGUET

Le 22 juin 2013,
Thomas RAISSIGUIER
& Caroline BARADE

Le 28 juin 2013,
Philippe BUTHIER
& Fanny OLIVIER

Le 29 juin 2013,
Frédéric BERTAGNA
& Anne BERDAH

Les DÉCÈS

Le 8 avril 2013 à Megève,
Chantal LIGEON

Le 16 avril 2013 à Megève,
Léon CONSEIL

Le 11 mai 2013 à Megève,
Erminie CHAMBEL
veuve ALLARD

Le 17 mai 2013 à Megève,
Gérard PERRIN

Le 17 mai 2013 à Megève,
Léonce GROSSET-GRANGE

Le 20 mai 2013 à Sallanches,
Thérèse SOCQUET-CLERC
veuve FEIGE

Le 1^{er} juin 2013 à Passy,
Roland MARIN-CUDRAZ

Le 3 juin 2013 à Megève,
Maria MENIL

Le 16 juin 2013 à Megève,
Marcelle GROSSET-GRANGE

Portraits & tranches de Vie

Telluride-Megève : le trait d'union

Comme nous vous l'avions annoncé dans La Lettre n°14, un échange avait été mis en place fin août 2012 entre Zach, jeune skieur de 14 ans résidant à Telluride (dans le Colorado), et Clément, un de nos jeunes champions mégevans. Ils ont ainsi pu vivre, pendant plusieurs mois, la vie de l'autre au sein de sa famille, de son école et avec son entraîneur.

Aujourd'hui Clément est rentré sur Megève et Zach s'apprête lui aussi à retourner chez lui aux États-Unis. Nous avons réussi à rencontrer les deux garçons le temps d'un après-midi pour qu'ils puissent nous donner leur retour sur cette expérience unique.

Alors les garçons, **quel est le bilan** de cette expérience ?

Zach : C'est vraiment positif, ça a été une très bonne expérience pour voir d'autres choses, rencontrer de nouvelles personnes. Sportivement, cela a été moins prometteur que je l'espérais puisque j'ai eu quelques problèmes aux genoux.

Clément : Pour moi aussi ça a été une très bonne expérience, sur le plan sportif d'abord. J'ai énormément progressé, j'ai plus progressé en un an là-bas qu'en deux ans ici. Au-delà du sport, c'est également une incroyable expérience humaine.

Quelles ont été **les difficultés rencontrées** ?

Zach : La langue, je ne savais dire que "bonjour / au revoir", je n'avais aucun repère. Au bout d'un mois, cela commençait à aller mieux mais ce n'est que depuis janvier que j'arrive à suivre une conversation.

Clément : Idem pour moi, j'étais très mauvais en anglais et j'avoue que les deux 1^{ères} semaines étaient vraiment dures.

J'imagine que **la culture est différente entre les deux pays**, qu'est-ce qui vous a le plus marqué ?

Zach : La nourriture est beaucoup mieux ici, il y a des aliments plus variés. Ce que je préfère ce sont les desserts. Le pain aussi est une grande différence puisque qu'aux États Unis, il n'y a pas de boulangerie. Ce qui m'a également marqué est qu'en France les routes sont étroites avec beaucoup de virages, alors que chez moi c'est droit, perpendiculaire.

Clément : Ce qui m'a le plus marqué c'est que là-bas on ne mange pas ensemble le soir, chacun a son rythme. Le repas n'est pas un moment important comme il peut l'être chez nous, on se prépare à manger seul et on ne traîne pas à table, le dîner dure moins de vingt minutes. Aussi, l'hygiène alimentaire est très stricte aux États Unis, il n'y a pas de fromage au lait cru, pas de colorant dans les bonbons, on bannit tout ce qui a des risques pour la santé.

Et à propos du ski, quelles sont **les différences entre les deux stations** ?

Zach : Aussi chez moi il y a moins de contrôle au niveau du forfait, tu passes une seule fois le badge.

Clément : C'est différent, là-bas il n'y a quasiment que des télésièges et on n'est pas obligé de mettre la barre de sécurité, d'ailleurs parfois il n'y en a pas. Il y a également plus de niveaux de pistes que chez nous. Et puis la culture du ski hors-piste est plus développée, le hors-piste est sécurisé donc on en fait plus facilement.

Et **concernant les entraînements**, qu'est-ce qui change ?

Zach : La compétition est vraiment différente, ici elle ne dure que 2 ou 3 h alors qu'aux États Unis elle peut durer jusqu'à 7 h. Le style de ski aussi est différent, ici c'est plus "carving" alors que chez moi c'est plus sur le poids.

Clément : C'est le même sport, le même type de ski mais avec deux techniques différentes. Aux États Unis, on y va et on apprend sur place alors qu'en France on prend le temps de décomposer. L'entraînement s'étale sur toute la journée et à côté il y a aussi l'entraînement physique. Et puis la mentalité est plus tranquille, il n'y a pas la même appréhension face aux compétitions.

Quel est **votre meilleur souvenir** de cette expérience ?

Zach : J'ai passé une nuit dans un refuge en montagne, je ne l'avais jamais fait, c'était un bon moment. J'ai aussi eu la chance de faire du parapente, pas à Megève, mais sur la Dune du Pyla et là aussi c'était un très beau souvenir.

Clément : La dernière semaine aux championnats américains en Californie a vraiment été une belle expérience. Tous les membres de la fédération américaine étaient là (soit le top 16 mondial) et c'était incroyable. Il y avait vraiment une ambiance unique, on se croyait aux championnats du monde.



Si c'était à refaire, **vous repartez** ?

Zach : Oui je le referai car le retour est vraiment positif. Je crois qu'un échange va être mis en place entre le collège de Telluride et celui de Rochebrune, ce serait une bonne chose car cela faciliterait le fait de partir.

Clément : Sans hésitation, oui. Je vais d'ailleurs essayer de retourner aux États Unis par la suite. C'est vraiment un truc à faire, je le recommande. Ce serait bien de renforcer les échanges entre Telluride et Megève, d'autant que ces deux villes sont fortes de la culture Emile Allais.

L'université des Alpes



Jeudi 12, vendredi 13 & samedi 14 septembre 2013

Si les demandes des citoyens s'imposent aux montagnes et aux montagnards, les crises multiples d'aujourd'hui imposent à tous de réviser les relations entre économie, social et environnement. Elles questionnent les relations entre villes et montagnes, entre urbains et montagnards.

Quelles seront demain les marges d'autonomie de la ville quand elle ne pourra survivre sans les ressources vitales (air, eau et biomasse) de sa montagne ? Quelle autonomie pour la montagne qui dépend d'une économie de plus en plus touristique et résidentielle pour maintenir ses activités humaines ?

De fait, une nouvelle économie alpestre est à inventer pour que demain la montagne et les Alpes demeurent un lieu d'activités et de productions originales, un réservoir de ressources et de biodiversité, et un territoire d'authenticité et de traditions. Alpes Magazine, le fonds de dotation "Montagne Vivante" et la Commune de Megève co-organisent la première université des Alpes avec le concours d'universitaires-chercheurs alpins, de passionnés des Alpes et de Pierre Lachenal.

Chaque année, durant 3 jours, l'Université des Alpes offrira un cadre éphémère où, sur le modèle de l'université de tous les savoirs, le grand public pourra acquérir ou renouveler ses connaissances sur les Alpes.

Les temps forts de la 1^{ère} édition

COURS MAGISTRAUX : LES 4 AXES ABORDÉS

avec le concours d'**Olivier Turquin**, coordinateur scientifique de l'Université des Alpes et chercheur associé à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble :

- **Alpes à exploiter** ? Les Alpes, ressources à exploiter et à valoriser avec **Bernard Pecqueur**, économiste, professeur à l'Institut de Géographie Alpine et chercheur à l'UMR PACTE.

- **Alpes à vivre** ? Les Alpes, lieu de résidence et de récréation avec **Magali Talandier**, économiste et urbaniste, maître de conférence à l'Institut de Géographie Alpine et chercheuse à l'UMR PACTE.

- **Alpes à préserver** ? Les Alpes nature : eau claire, air pur, réserves avec **Sandra Lavorel**, directrice de recherche au CNRS et chercheur au Laboratoire d'Ecologie Alpine (LECA)

- **Alpes à cultiver** ? Les Alpes, patrimoine vivant : culture, valeurs. avec **Christophe Gauchon**, professeur de géographie à l'Université de Savoie et chercheur au laboratoire Environnement, Dynamique et Territoires de la Montagne.

JEUNE RECHERCHE ALPINE :

Des chercheurs et thésards présenteront leurs travaux inédits sur les Alpes et la montagne. 4 prix récompenseront et encourageront les travaux de jeunes chercheurs.

TRAVAUX PRATIQUES ET ATELIERS DE TERRAIN :

Eau, Agro-pastoralisme, Écologie. Ouverts à tous dans différents endroits de Megève.

LES ENTREPRENEURS CO-CONSTRUISENT LES ALPES DE DEMAIN :

Tables rondes et discussions entre entrepreneurs, universitaires et élus / Comment chacun contribue à co-construire des Alpes durablement vivables et désirables. Quel est le rôle des entreprises dans les territoires où elles exercent leur activité. Ce RDV propose un temps d'échange avec ces acteurs du territoire alpin pour connaître leur vision des Alpes, analyser les enjeux RSE liés aux problématiques de l'ancrage territorial et explorer des nouvelles pistes de réflexion. Débat animé par **Stéphane Grosset**, dirigeant de société et **Olivier Turquin**, coordinateur scientifique de l'Université des Alpes.

- **LE CINÉMA DES ALPES** : Comment la montagne alpine a-t-elle été filmée et racontée au cinéma et à la télévision et quels sont les enjeux des nouvelles représentations pour construire l'avenir montagnard ? Des sessions animées par le réalisateur **Pierre Beccu**.

DÉBAT : PARMIS TOUS LES POSSIBLES, QUELLES ALPES POUR

DEMAIN ? En échos à leurs confrères enseignants-chercheurs, **Martin Vanier**, professeur à l'Institut de Géographie Alpine de l'Université Grenoble Alpes et chercheur à l'UMR PACTE (dont il a été de fondateur) et **Bernard Debarbieux** professeur de géographie culturelle et politique à l'Université de Genève, proposeront une lecture sur les Alpes et leur devenir. Un temps fort pour écouter les points de vue croisés de deux observateurs des réalités alpines et lancer un débat visant à imaginer les Alpes demain tout en mettant à profit les apports qui auront pu être amenés lors de cette 1^{ère} session de l'Université des Alpes.

Informations & inscriptions sur www.alpesmagazine.com / contact-pub/universite-des-alpes-le-programme-1

La Vie de la Commune

Travaux

- Chapelle St-Anne, les travaux d'électricité et d'embellissement ont été effectués ce printemps.
- Megève Tourisme inaugure son nouvel accueil le 5 juillet. Le bâtiment de Megève Tourisme répond désormais aux normes en vigueur en termes d'accessibilité et de sécurité.
- L'altiport habille son hangar de bois et rénove sa signalétique.
- La salle du ball trap a été rénovée durant le printemps par les services de la Commune, nouveau bar et nouvelle cuisine pour une salle à louer pour vos événements auprès des services techniques de la Commune.



Régie de l'eau et de l'assainissement

UNE NOUVELLE LOI SUR L'EAU POTABLE

(Décret 2012 - 1078 du 24 septembre 2012)

Ecrêtement des factures d'eau en cas de surconsommation.

À compter du 1^{er} Juillet 2013 la Régie constatant une consommation anormalement élevée (plus du double du volume moyen) devra en informer son client au plus tard au moment de la facturation. Ce dernier aura alors un mois pour faire réparer la canalisation défectueuse par un professionnel et présenter une attestation d'intervention.

ATTENTION : Les équipements ménagers et sanitaires ne sont pas concernés par cette disposition (fuites de chasses d'eau, soupapes de sécurité...). Sa facture sera ainsi plafonnée au double de sa consommation habituelle.

Nous vous rappelons qu'un relevé régulier du compteur par l'abonné permet de surveiller la consommation et, en l'absence de puisage, de détecter les fuites. Le compteur doit être en permanence protégé et accessible sans danger au releveur et aux agents chargés de son entretien.



Fête des Mères 2013

La municipalité a renouvelé son opération fête des mères en associant cette année le nouveau SPA des Sports. Les mamans se sont vues remettre en personne un petit présent contenant une entrée pour le SPA des Sports et un soin offert par la Commune en association avec Deep Nature, déléguée du SPA des sports.

Radars

2 radars pédagogiques sont installés sur la Commune pour informer les automobilistes de leur vitesse. Ces radars permettent de récupérer des données de comptage pour établir des statistiques sur les vitesses moyennes observées et ainsi travailler en collaboration avec les services du département pour mettre en œuvre les dispositifs adéquats pour réguler la vitesse dans certains secteurs.

Publication Crédits photos...

Directeur de publication : Sylviane Grosset Janin
 Rédacteur en chef : Sophie Muffat-Méridol
 Rédacteurs : Sophie Muffat-Méridol, Bénédicte Guggisberg et Elyse Rey.
 Réalisation : Agence **Cractères**
 Crédits photos : Commune de Megève, Megève Tourisme, DDD, Nicolas Joly, Simon Garnier, Fotolia, Adrien Vietez & X.
 Impression : Imprimerie Esope.



MARDI 20 AOÛT : Concert Violon & Piano

Megève Parking

Nouveautés dès cet été : 4 zones de stationnement avec des tarifs adaptés.

- Des abonnements aériens "année" et "saison" sur les zones 2, 3 & 4 (250 € à l'année, 115 € pour la saison d'été). Accès au parking village pour les non abonnés.
- Des tarifs et horaires modifiés notamment pour le parking du palais des sports : Payant uniquement en saison de 9h à 17h avec une heure gratuite.
- Un nouveau service de nettoyage dans les parkings couverts du casino et du Mt d'Arbois.

Les ventes en ligne seront accessibles dès cet automne sur www.megeve.fr

Renseignements : Megève Parking - 149, chem. des grandes sources
 74120 Megève - Tél. + 33 (0)4 50 21 26 05

Plaquette Été / Automne 2013 disponible sur www.megeve.fr

4^{ème} fleur

Le 7 août, le jury "Villes et Villages fleuris" viendra à Megève dans le cadre du label. L'ensemble du pôle Espaces Publics de Proximité est mobilisé en vue de cette visite. **La municipalité remercie par avance tous les Mégevans qui contribuent** par leur fleurissement, l'entretien ou la rénovation de leurs propriétés au maintien de la qualité et de l'authenticité de notre Commune.

Le pôle Espaces Publics de Proximité propose pour l'occasion une parution inédite "**Respirez, vous êtes à Megève**". Parution à consulter sur notre site www.megeve.fr ou sur demande auprès de la Direction de la Communication, Mairie de Megève.



Vélo

Durant la saison estivale, c'est à vélo que certaines patrouilles de la police municipale pourront s'effectuer. Le service a pris possession de deux vélos tout terrain ce printemps.

Ces vélos viennent compléter le parc de 6 vélos utilisés par le personnel communal pour leurs déplacements entre les services.

agenda de megève

l'Heure du conte

[26 juin et 3, 17, 24 & 31 juillet
et 7, 21 & 28 août à 10h30]

SPÉCIALE NATURE : 10 juillet et 14 août
BÉBÉS LECTEURS : 7 & 21 juillet et 4 août

Mont-Blanc Photo Festival

[du 6 juillet au 20 septembre]

Don du sang [8 juillet]

**Conférence
Gianadda** à l'Auditorium
[9 juillet à 20h & 13 août à 20h]

Cinéclub de la Médiathèque
"Petites histoires des Sports
d'hiver" [12 juillet à 19h30]

Fête Nationale [13 juillet]

**21^{ème}
Pro AM Golf** [13 & 14 juillet]

Cérémonie [à 11h] *Monument
aux morts*
du **14 juillet**

Fête folklorique
[20 & 21 juillet] *Rues et place du village*

Conseil municipal

[29 juillet & 2 septembre à 19h30]

**Restaurant de l'Espace
aquatique**

*Repas thématiques tous les mercredis soir !
Soirée Brésilienne avec Zumba,
soirée "Guinguette"...*



Cuisine mon Village

[29 & 30 juin] *Place du village*



Rêves nature

[du 7 au 11 juillet à partir de 9h]



Jumping International

[du 23 au 28 juillet]



[3 août à 9h]
*L'esplanade du
Palais des Sports*

Concours aux Poulains



Concert de l'Orchestre d'Harmonie

à l'Amphithéâtre [10 août]



Animations Aquatiques

[6 juillet & 14 août à partir de 14h]
Parcours aquatique, jeux,
musique et animations

Rendez-vous à l'Espace Aquatique



Megève Jazz Contest

[du 12 au 14 juillet]
Dans les rues du village



[27 juillet & 24 août
à partir de 14h] *Espace patinoire
de plein air*

Mousse Party



Les estivales de Megève

[du 4 au 9 août à 20h]

Salle des congrès Palais des Sports



Dans les rues du village
[11 août à 10h]

Fête des vieux métiers

JUIN / JUILLET / AOÛT 2013